



## BAREME FORFAITAIRE DES HONORAIRES CHARGE VENDEUR

De 0 à 50 000 €	10% du prix de vente
De 50 000 € à 100 000 €	7 000 €
De 101 000 € à 150 000 €	8 000 €
De 151 000 € à 170 000 €	9 000 €
De 171 000 € à 190 000 €	10 000 €
De 191 000 € à 210 000 €	11 000 €
De 211 000 € à 230 000 €	12 000 €
De 231 000 € à 250 000 €	13 000 €
De 251 000 € à 300 000 €	15 000 €
De 301 000 € à 350 000 €	17 000 €
De 351 000 € à 380 000 €	19 000 €
De 381 000 € à 420 000 €	20 000 €
De 421 000 € à 500 000 €	25 000 €
De 501 000 € à 700 000 €	30 000 €
De 701 000 € et +	5 % du prix de vente

En cas de vente de plusieurs lots par un même vendeur, les honoraires sont susceptibles d'être négociés,  
Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier  
jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

**AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***

**ORPI Agence CCI – 9 rue Pierre Curie, 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

Sarl au capital de 15.000 € - RCS de Créteil B- 498 330 802 Carte professionnelle T n°CPI 9401 2017 000 016 695 délivrée par la CCI de Paris IDF  
Garantie : VERSPIEREN 8 avenue du Stade de France, 93210 St Denis – Montant : 160.000 €

**Honoraires au 11/03/2020**

La délivrance d'une note est obligatoire.